

## Règlement du concours de photo Net'Léman 2016

### Rencontre entre deux mondes

De nos jours, chaque instant de nos vies est immortalisé en photo, que ce soit à la maison, au restaurant, pendant les loisirs, en vacances, en famille ou entre amis. Nos déchets sont systématiquement mis à l'écart, alors qu'ils ont pourtant une histoire, une existence propre intimement liée à notre quotidien. Certains déchets peuvent aussi constituer des ressources encore utiles à l'homme. Rappelons que ces déchets sont à l'origine des ressources naturelles qui ont une valeur, constitués notamment de bois de nos forêts, de minerais (alu, fer, argent, cuivre, zinc, etc), ou encore de pétrole (plastique).



Chaque année, plusieurs tonnes de déchets par habitant sont produites dans le monde. Une fois consommé, l'objet se transformant en déchet transite dans un autre monde, devenant inutile, insalubre, indésirable. Que ce soit sous forme de résidus ou entiers, une partie non négligeable de nos déchets se retrouve dans le milieu naturel, représentant parfois un risque pour la faune et la flore. Certaines espèces réutilisent pourtant ces mêmes déchets de façon insolite à diverses fins (support de développement, fabrication d'un nid, etc).

Organisé dans le cadre de l'action Net'Léman 2016, ce concours a pour but de redonner une place au déchet en tant qu'objet ayant fait partie de notre existence, ainsi que d'explorer la rencontre entre le milieu naturel et le déchet. Les résultats de ce concours feront par la suite l'objet d'une exposition itinérante avec d'autres œuvres artistiques réalisées lors de Net'Léman 2016.

**La région lémanique est un milieu à préserver, merci de ramasser le déchet après la prise de vue.**

#### Les catégories

- Junior (8-12 ans)
- Amateur
- Semi-professionnel et professionnel

#### Les critères de sélection du Jury

Les photos seront jugées en fonction des critères suivants :

- Cohérence par rapport au thème du concours
- Qualité visuelle
- Créativité et originalité
- Approche critique

L'originalité du titre ou du slogan accompagnant l'image pourra servir à départager les travaux.

## Propositions de thématiques



Déchet emprisonné dans la nature,  
nature emprisonnée dans le déchet

Déchet se fondant dans la nature, se confondant avec elle;  
ressemblance du déchet avec un élément naturel à proximité  
(couleurs, contrastes, formes, etc)



Réutilisation d'un déchet par un organisme vivant;  
adaptation, la nature reprend ses droits

Abstrait : représentation du déchet sous un nouveau jour;  
deviner quel est ce déchet



Effet de la nature sur un déchet  
(décomposition, corrosion, etc)

Déchet insolite ou drôle  
(présence incongrue dans le milieu naturel)



Composition/mise en scène avec des déchets et des  
éléments naturels

## Prix du concours

### Catégorie Junior

- 1er prix : Abonnement Salamandre Junior (8-12 ans) + le dvd "Flots de vie" + le guide "la nature au bord de l'eau"
- 2ème prix : abonnement Salamandre Junior (8-12 ans) + le dvd "Flots de vie"
- 3ème prix : abonnement Salamandre Junior (8-12 ans)

### Catégorie Amateur

- 1er prix : un appareil photo numérique (CHF 199.-) offert par **Photogare.ch**
- 2ème/3ème prix : deux cartes journalières 1ère classe CGN (CHF 180.-)

### Catégorie Semi-professionnel et Professionnel

- 1er prix: un appareil photo numérique (CHF 489.-) offert par **Photogare.ch**
- 2ème/3ème prix : deux cartes journalières 1ère classe CGN (CHF 180.-)

## Le Jury

- **Emilie Crittin**, photographe, récup'artiste, éco-sociologue, agent nature dans la Réserve naturelle des Grangettes
- **Amanda Melis**, initiatrice de Net'Léman, Association pour la Sauvegarde du Léman
- **Suzanne Mader**, secrétaire générale, Association pour la Sauvegarde du Léman
- **Julie Body**, directrice artistique de l'Illustré
- **Philippe Maeder**, photographe de presse et président de la section des photographes impressum, les journalistes suisses
- **Muriel Favre**, navigatrice et auteure du livre « Le sillage des Favre en mer »
- **Kate Amiguet**, fondatrice de la Fondation MART, réalisatrice du film « Déchets »
- **Yves Burdet**, photographe et enseignant, Photogare à Morges

## Modalités de participation

- La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement dont les organisateurs se chargent de l'application.
- Le concours est ouvert à toutes et à tous dès l'âge de 8 ans révolus.
- Chaque participant peut envoyer jusqu'à 3 photos.
- Chaque photo doit être de qualité suffisante pour une impression A4 à 300 dpi.
- Les photos envoyées sur papier doivent avoir le format A4 (20x30cm à 24x30cm) sans marges. Les photos carrées 20x20cm à 24x24cm, sans marges.
- Zone géographique de la prise de vue: région lémanique.
- Les délibérations du jury sont régies par un règlement interne. Elles sont irrévocables et sans appel.
- Aucun versement en espèce ne sera effectué. La voie de droit est exclue.
- Il ne sera répondu à aucune correspondance ou appel téléphonique sur les modalités du concours et sur l'interprétation du présent règlement.
- Ce concours n'est pas lié à une obligation d'achat.
- Ne sont pas autorisés à participer : les membres du jury, les membres du comité de l'ASL, ainsi que leur famille proche.
- Toute technologie de prise de vue photographique est autorisée.
- Ne sont pas autorisés : les images traitées au-delà de la normale, les collages, les photomontages et les images réalisées par le biais d'expositions multiples.
- Les organisateurs ne sont pas responsables des éventuelles prétentions de tiers (droit de la personne).

## Droits d'auteur et publication des images

Les droits photographiques demeurent dans tous les cas réservés au photographe. Lors de toute utilisation, les images seront accompagnées du nom de l'auteur.

Les participants acceptent, sans contrepartie financière, la publication de leur(s) image(s) sur quelque support que ce soit dans le cadre du concours (exposition, imprimé, électronique, projection) et sur tout support lié aux activités de l'organisateur. Ce dernier peut partager ce droit avec des partenaires du concours.

Toute autre utilisation (notamment commerciale) non liée au concours ou aux activités de l'organisateur nécessitera un accord de l'auteur.

## Résultats

La sélection jury aura lieu en automne 2016. Les lauréats seront informés par courrier en novembre. Les photos primées seront publiées dans le trimestriel *Lémaniques* du mois de décembre et sur le site internet [www.netleman.ch](http://www.netleman.ch). La remise des prix est prévue durant l'automne (date sera communiquée) lors d'une exposition réalisée avec les photos qui seront sélectionnées par le Jury.

## Délai et envoi

Les photos envoyées entre le 21 mai et le 22 octobre 2016 inclus seront prises en considération.

L'envoi peut se faire, à choix :

- 1) Via le formulaire sur le site internet [www.netleman.ch/grand-concours](http://www.netleman.ch/grand-concours)
- 2) Par email : [asl@asleman.org](mailto:asl@asleman.org)
- 3) Par courrier : Association pour la Sauvegarde du Léman - ASL, Concours Net'Léman 2016, rue des Cordiers 2, CH-1207 Genève

Chaque photo doit comporter un titre ou slogan et être accompagnée du lieu et de la date de prise de vue.

Doivent être indiqués :

- La catégorie dans laquelle vous participez
- Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, email
- Nom d'un représentant légal pour les enfants

## Adresse officielle

Association pour la Sauvegarde du Léman - ASL, rue des Cordiers 2, CH-1207 Genève  
Tél : +41 22 736 86 20 E-mail : [asl@asleman.org](mailto:asl@asleman.org)

*Ce concours est organisé en partenariat avec l'association*

